

Question orale de M. VANRAES : Activités à l'égard de la Communauté culturelle flamande.

[M. Vanraes a tenu à poser sa question orale en néerlandais]

M. Vanraes se permet, en cette fin de législature, de poser une série de questions concernant les activités de Mme l'Echevine Ledan dans le cadre de ses compétences d'échevin de la Culture, plus particulièrement à l'égard de la Communauté culturelle flamande.

Depuis le début des années 90, la commune d'Uccle a été résolument révolutionnaire en matière d'égalité des droits entre les communautés linguistiques.

Après le soi-disant « combat linguistique », Uccle a été une des premières communes à présenter des listes bilingues.

En 2000, suite à l'octroi d'une subside pour un mandat scabinal flamand, M. Vanraes a eu l'honneur en tant que Flamand de devenir Président du CPAS.

En 2004, sous l'impulsion de feu Eric André, à l'époque Secrétaire d'Etat, la bibliothèque communale flamande a été ouverte. Celle-ci connaît un énorme succès puisqu'elle compte plus de 3.000 membres inscrits.

La même année, la fête du 11 juillet a été célébrée à la Maison communale d'Uccle, avec la collaboration de feu Claude Desmedt, qui exerçait alors la fonction de bourgmestre.

La construction du nouveau centre culturel « Het Huys » a été encouragée par la commune.

Durant toutes ces années, un Francophone a exercé la fonction d'échevin de la Culture en veillant aux intérêts des Flamands et Néerlandophones ucclois.

Au cours de toutes les réunions avec les représentants de la Communauté flamande, les problèmes ont toujours été résolus de manière constructive.

Sur le plan culturel, Uccle est devenue une commune dynamique et diversifiée qui abrite des dizaines de communautés différentes.

Pour tout habitant de la région, les Communautés française et flamande sont légalement responsables en matière d'enseignement, de culture et d'aide aux personnes et les communes bruxelloises sont bicommunautaires.

Heureusement, nos communautés ont maintenant perçu, du moins à Bruxelles, que la coopération est essentielle : les Francophones envoient leurs enfants dans l'enseignement néerlandophone, participent aux visites et activités de « het Huys » et inversement, les Flamands participent avec beaucoup de plaisir aux activités organisées par la Communauté française.

Durant toute sa vie politique, M. Vanraes a œuvré en faveur d'une telle collaboration, qu'il trouve fantastique (et il a reçu pour cela le prix Condorcet avec Christos Doulkeridis).

La culture réunit quand elle est basée sur l'ouverture et le respect.

Dans le cadre de la politique communale, il est nécessaire d'encourager et de perpétuer la collaboration avec tous les acteurs culturels.

C'est pourquoi il faut instaurer une consultation permanente non seulement au sein de la commune mais aussi avec les autorités subsidiaires.

La tâche d'un échevin de la Culture ne se limite pas à couper des rubans ou à prononcer des discours de façon sporadique.

Or, M. Vanraes a appris que la concertation avec « het Huys » serait devenue minimale et que le Coordinateur culturel flamand de la commune serait moins investi que par le passé dans l'accomplissement de sa mission.

M. Vanraes souhaiterait être rassuré sur ce point et obtenir des renseignements sur les initiatives lancées, les réalisations effectuées et les formalités accomplies dans le cadre des compétences scabinales de Mme Ledan à l'égard de la Bibliothèque flamande, de « het Huys » et des autorités flamandes subsidiantes.

Mme l'Echevine Ledan estime que les inquiétudes de M. Vanraes sont légitimes mais largement infondées.

Elle tient par conséquent à préciser l'esprit dans lequel elle exerce son mandat scabinal au service de la culture francophone – et aussi de facto néerlandophone – ainsi que la nature du travail du Lokaal cultuurbeleid coordinator (et non du Vlaams cultuurbeleid coordinator).

Mme l'Echevine Ledan rend hommage au plaidoyer incessant de M. Vanraes en faveur de la culture et de la communauté néerlandophones à Uccle. L'action menée par MM. Vanraes et Cornelis aura incontestablement permis à la bibliothèque néerlandophone de voir le jour.

Comme M. Vanraes le rappelle fort à propos, la culture rassemble lorsqu'elle est fondée sur l'ouverture et le respect. C'est pourquoi, depuis le début de son mandat, Mme l'Echevine Ledan défend non seulement les institutions culturelles néerlandophones mais aussi la diversité culturelle et le respect de toutes les différences. Elle apprécie, à titre personnel mais aussi sur le plan politique, l'approche de l'action culturelle conçue par la Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC). Il s'agit d'une approche très spécifique, différente de ce que l'on observe du côté francophone.

M. Vanraes a raison d'affirmer que l'action d'un échevin de la Culture ne peut se limiter à prononcer des discours lors de la Fête de la Communauté flamande ou lors des réunions du Cultuurraad, l'instance où se concertent annuellement le centre culturel néerlandophone « het Huys », la bibliothèque néerlandophone et le Lokaal cultuurbeleid coordinator.

Mme l'Echevine Ledan a œuvré pour que het Huys obtienne un appui structurel de la part de la commune, et c'est le cas depuis 2021 : le montant octroyé, augmenté en 2024, s'élève aujourd'hui à 7.000 €. Mme l'Echevine Ledan espère que ce montant, toujours modeste, sera encore augmenté dans le futur.

De nombreux projets sont organisés avec het Huys afin de valoriser cette institution qui, par son travail de terrain, a pu élaborer une programmation de grande qualité. La Fête des lumières, initiée en 2022, s'est déroulée en 2023 à het Huys et dans le quartier avoisinant. En mars 2024, la 2^{ème} Rencontre des acteurs culturels ucclois a été organisée à dessein à het Huys, en partenariat avec l'académie de musique néerlandophone, afin de rendre ce lieu plus familier pour les artistes et opérateurs culturels de la commune. De nombreux projets ponctuels sont également mis sur pied avec het Huys lorsque son équipe répond aux invitations de l'administration communale (Parcours d'artistes, Carrousel d'été, Nieuw Wolvendael, Fête de la musique). Mme l'Echevine Ledan mentionne également le développement dans ce cadre d'un projet artistique avec la slameuse Ismé en 2022.

Mme l'Echevine Ledan veille à organiser au moins trois fois par an des réunions formelles entre le service communal de la Culture et la direction de het Huys pour discuter des projets communs et des partenariats envisagés. La direction de het Huys n'estime pas nécessaire d'augmenter la fréquence de ces réunions.

M. l'Echevine Ledan proposera aussi au Collège de permettre à het Huys d'utiliser les panneaux digitaux Decaux à la rentrée pour se faire connaître.

Les informations relatives à het Huys diffusées dans le magazine Wolvendael seront à nouveau présentées dans la mise en page initiale, étant donné que la nouvelle option retenue par la direction ne plaît pas au conseil d'administration.

Les fonctions du Lokaal cultuurbeleid coordinator sont décrites à l'article 30. Cet agent a pour mission d'assurer la coordination des actions dictées par le plan rédigé par les partenaires structurels, en l'occurrence het Huys et la bibliothèque néerlandophone, et approuvé par le Conseil communal.

Mme l'Echevine Ledan tient à remercier pour leur travail le Lokaal cultuurbeleid coordinator Jonas Van Den Bulcke ainsi que son collaborateur mi-temps dont on a pu obtenir l'appoint, Mme Céline Jacquet, responsable du service de la Culture, toute l'équipe de het Huys, sans oublier le personnel de la bibliothèque néerlandophone, dont les moyens humains et financiers ont été augmentés.

M. Vanraes souligne que les Francophones et les Néerlandophones ont toujours veillé à optimiser le service de la Culture pour l'ensemble de la population ucquoise.

Selon les dispositions constitutionnelles, les deux Communautés sont compétentes en matière de culture pour tous les habitants de la région bruxelloise. Il est donc capital que cela continue à se traduire à Uccle par une coopération aussi étroite que possible.

M. Vanraes rappelle à titre d'exemple qu'il est arrivé à des artistes francophones, anglophones ou d'autres nationalités de présenter leur spectacle dans la salle de concert de het Huys. De telles initiatives sont particulièrement heureuses et devraient se reproduire.

M. Vanraes insiste aussi sur la nécessité de maintenir un contact permanent avec les pouvoirs subsidiants afin d'obtenir les fonds nécessaires.

Mme l'Echevine Ledan approuve tout à fait les considérations de M. Vanraes.

Depuis le début de son mandat, elle s'est rendue à plusieurs reprises au cabinet du Ministre Pascal Smet pour plaider la cause de la bibliothèque néerlandophone et obtenir les subsides nécessaires à son fonctionnement. Une convention a été signée dans ce but avec la Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC).

D'autres financements ont pu aussi être assurés grâce aux instances de la VGC.

Mme l'Echevine Ledan estime important qu'il y ait des spectacles dans toutes les langues à het Huys.

Elle souligne aussi que dans la même perspective, des artistes néerlandophones se sont produits au Centre culturel.